



Communiqué de presse FP, Patrimoine bernois, Helvetia Nostra

Berne, le 29 mai 2017

## **Le projet de la branche ouest n'est pas respectueux de l'environnement! Patrimoine bernois, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et Helvetia Nostra font opposition à la branche ouest de l'A5**

**Patrimoine bernois, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et Helvetia Nostra font opposition à la branche ouest de l'A5. En raison des atteintes excessives à l'environnement, au site et au paysage, les jonctions Bienne Centre, Bienne Ouest et le contournement de Vigneules ne sont pas respectueux de l'environnement et du paysage urbain et ne peuvent donc être autorisés. Les organisations demandent la révision du projet général.**

Dans leur opposition de 36 pages, les organisations opposantes critiquent les atteintes excessives et sans précédent en Suisse à l'environnement (nappe phréatique) ainsi qu'au site et au paysage, malgré l'absence d'un besoin prépondérant. La branche ouest sert à 80% les besoins locaux du trafic automobile et ne relève donc pas de la nécessité de «comblé un tronçon manquant» dans le réseau des routes nationales. Sur le versant sud du Jura, des interventions importantes sont prévues dans la forêt de pente de grande valeur et dans les steppes sèches uniques et protégées au niveau national. Les impacts du projet sur le paysage et le site sont eux aussi considérables, comme le démontre notamment le rapport environnemental. D'énormes installations de chantier, des dépôts de gravats ainsi que l'élargissement/abaissement de la rue de Neuchâtel porteraient atteinte aux Prés-de-la-Rive, protégés par l'ISOS. Une génération d'habitants et de promeneurs devraient s'accommoder non seulement du bruit et du trafic de chantier, mais aussi de l'inaccessibilité et de l'enlaidissement des Rives-du-Lac ainsi que de longs détours pour parvenir au lac. En plus de la forêt, le projet mis à l'enquête prévoit de sacrifier 745 arbres, dont le remplacement, partiel, mettra au minimum 50 ans avant d'atteindre une qualité comparable. La branche ouest de l'A5 planifiée touche sur son parcours, en particulier à travers les jonctions Bienne Centre, Bienne Ouest et Rusel, des monuments culturels, des paysages et sites d'importance nationale, des bâtiments protégés ainsi que des paysages et espaces de détente dignes de protection. Les trois ouvertures pour les jonctions Bienne Centre et Bienne Ouest porteraient fortement atteinte au paysage urbain et seraient très visibles depuis les points de vue appréciés sur le versant du Jura. Cette intervention massive aura un impact incontestable sur le site protégé au-delà de la gare, qui présente selon l'ISOS une grande qualité architectonique et historique.

La branche ouest, longue de 2,3 km, viendra perturber le flux de la nappe phréatique, ce qui, de l'avis de spécialistes, pourrait entraîner des risques importants. Les impacts sur l'environnement sont massifs: le projet de contournement ouest générerait dans de nombreux endroits, en particulier dans la zone de la jonction Bienne Centre et de ses rampes d'accès, mais aussi dans la zone de la semi-jonction Ouest dans le Faubourg du Lac, des nuisances sonores considérables dues au trafic supplémentaire prévu. Durant 15 ans, le chantier augmentera la pollution sonore à un niveau insupportable en de nombreux lieux. La pollution de l'air est également problématique. En raison de son dimensionnement luxueux pour le trafic motorisé individuel, l'ouvrage n'est en aucune façon justifiable sur le plan économique.

Les organisations critiquent en outre le piquetage insuffisant et les photomontages parfois trompeurs. Elles demandent une expertise du projet par la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage, et notamment une variante sans les jonctions Bienne Centre et Bienne Ouest.

**Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, Patrimoine bernois,  
Helvetia Nostra**